

Motion de MM. Roger Deneys, Bruno Martinelli, Alain Gallet et Mme Annina Pfund: «Vroum, vroum... mais il y a scooters et scooters».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 20 janvier 2003)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que le scooter rencontre un succès indéniable auprès des automobilistes lassés des embouteillages et d'autres problèmes de stationnement;
- que, à défaut de résoudre actuellement les problèmes de pollution et de bruit, le scooter offre néanmoins l'avantage de l'encombrement réduit;
- qu'il existe non seulement des scooters à essence, mais également des scooters électriques qui ne consomment pas de carburant fossile et qui font beaucoup moins de bruit;
- que le Canton de Genève prétend de son côté favoriser l'achat de voitures «écologiques» sans que la pertinence de cette mesure puisse être exactement vérifiée;
- que d'autres villes suisses romandes ont de leur côté décidé de subventionner l'achat de scooters électriques;
- que l'absence de subventions pour de tels scooters électriques rend pour ainsi dire impossible leur acquisition à Genève;
- que Genève produit de l'électricité,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à proposer, si possible en collaboration avec l'Etat, un système de subvention à l'achat de scooters électriques en lieu et place de scooters à essence.